

UNE MARIÉE COURAGEUSE CHÂTILLON

Dans les temps anciens, un baron d'Ussel, se prévalant du *ius primae noctis* féodal, avait l'habitude d'enlever la mariée lorsqu'un mariage était célébré dans son domaine, pour passer la nuit avec elle. Les noces venaient d'être bénies et les gens du comté se préparaient à faire la fête, lorsque le seigneur rapace, entouré de ses gardes, faisait irruption dans la foule.

Toutes les supplications et les larmes étaient vaines : hissée de force sur le cheval du vexateur, la mariée était traînée jusqu'au château.

Pendant des années, les paysans subirent cette imposition barbare, sans pouvoir se rebeller, ni se venger.

Mais un jour, une jeune femme décidée à ne pas céder à la violence du tyran, se voyant proche du précipice connu sous le nom de Saut du Diable, piqua son cheval avec une épingle. Se cabrant avec un hennissement de douleur, l'animal désarçonna son cavalier, qui tomba dans l'abîme.

La tradition veut que la courageuse femme se soit sauvée en sautant du cheval à temps, et qu'elle ait ensuite passé de longues années heureuses aux côtés de son mari et de ses enfants.

Tiré de : T. GATTO CHANU, *Fiabe e leggende della Valle d'Aosta*, Rome, Éditions Newton & Compton, 2004